



15ème législature

Question N° : 42579	De M. Damien Adam (La République en Marche - Seine-Maritime)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > pouvoir d'achat	Tête d'analyse >Versement automatique de la prime d'activité	Analyse > Versement automatique de la prime d'activité.
Question publiée au JO le : 16/11/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Damien Adam interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur le versement automatique de la prime d'activité. On sait qu'environ 30 % des personnes pouvant bénéficier de la prime d'activité ne la demandent pas. On poursuit l'objectif que chaque citoyen éligible bénéficie des aides sociales auxquelles il a droit. De plus, dans une démarche de simplification, il avait été question d'un versement automatique sur la base des ressources déclarées de la famille dès 2020. Favorable à cette automatisation du processus, il demande si cela est toujours prévu et, si oui, dans quels délais.